

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 5 juillet 2022

Délibération n° 2022 – 05/07/2022 – 16

Offre de formation 2022-2023
Demande de création de DU
DU Sens de la peine et analyse de pratiques
UFR Lettres et Philosophie

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 21 juin 2022

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la création, à la rentrée 2022-2023, du DU « Sens de la peine et analyse de pratiques ».**
Composante de rattachement : UFR Lettres et Philosophie.

Dijon, le 6 juillet 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

*P.J. : Programme de formation - Calendrier de la formation-formation continue intégrée - Présentation de la formation-formation continue intégrée - Calendrier de la formation-alternance hors apprentissage
Note d'opportunité – DU Sens de la peine et analyse de pratiques - Fiche filière DU Sens de la peine*

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

DIPLÔME UNIVERSITAIRE : SENS DE LA PEINE ET ANALYSE DE PRATIQUES

PLAN DE FORMATION

04SC022K

PROGRAMME DE FORMATION

Année universitaire 2022-2023

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Lettres et Departement INFO COM</p> <p>Responsable pédagogique Jean-Philippe PIERRON Professeur des universités Jean-Philippe.Pierron@u-bourgogne.fr</p> <p>Co-responsable pédagogique Bertrand KACZMAREK Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches "Sociétés, Sensibilités, Soins" (UMR LIR3S) Bertrand.Kaczmarek@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistante de formation Laetitia TERREAU / Tél : 03 80 39 51 68</p> <p>Ingénieur de formation Franck DUBOIS / Tél : 03 80 39 36 67</p> <p>Adresse de contact formation.continue-lettres.philo@u-bourgogne.fr</p>
<p>NB : CP = cours en présentiel, CD = cours en distanciel</p>	
<p>UE1 Anthropologie de la peine</p>	<p>18h</p>
<ul style="list-style-type: none"> - CP : Philosophie : Les paradoxes de la peine : faut-il faire souffrir pour punir ? 3h - CP : Philosophie : Ce que signifie être coupable. 3h - CP : Sociologie : Quelles sont les fonctions sociales de la souffrance pénale ? 3h - CD : Histoire : Trajectoire de l'idée de pénitence : l'approche chrétienne. 3h - CD : Théologie islamique : quel sens pour la peine et la souffrance en islam ? 3h - CP : Philosophie : l'anthropologie contemporaine de l'AP : forces et faiblesses. 3h 	
<p>UE2 Sécurité et dangerosité</p>	<p>18h</p>
<ul style="list-style-type: none"> - CP : Sociologie : Le rôle des notions de risque et de danger dans l'identité professionnelle. 3h - CP : Sociologie : L'évaluation de la dangerosité : conséquences sur les pratiques professionnelles et les parcours des détenus. 3h - CP : Sociologie : Quelles violences en détention ? Analyse des Unités pour détenus violents. 3h - CP : Philosophie : Que produit le recours à la procédure ? Efficacité et biais. 3h - CD : Droit : Notion de protection juridique : de la protection des victimes à l'effet parapluie. 3h - CD : Philosophie : La place du risque dans la relation carcérale 3h 	

UE3 La peine comme acte de reconnaissance	18h
- CP : Philosophie : Qu'avons-nous de commun avec les condamnés ? Quel lien social pour quelle peine ?	3h
- CP : Philosophie : La notion de reconnaissance.	3h
- CP : Philosophie : La détention peut-elle être un espace commun ? Reconnaissance et relation asymétrique.	3h
- CP : Sociologie : Hors de France : la place du commun en détention : approche comparée.	3h
- CD : Sociologie : La peine comme déni de reconnaissance.	3h
- CD : Philosophie : La radicalisation, quête de reconnaissance ?	3h
UE4 Laïcité et neutralité	18h
- CP : Sociologie : A quoi sert le religieux en détention ?	3h
- CP : Psychologie : Neutralité affective et identité professionnelle.	3h
- CP : Philosophie : Distinction du sacré, du spirituel et du religieux.	3h
- CP : Philosophie : Les diverses conceptions de la laïcité : influence sur la conception de la peine.	3h
- CD : Droit : Y a-t-il une spécificité de la laïcité pénitentiaire ?	3h
- CD : Philosophie : Peut-on tenir un discours rationnel sur le religieux ?	3h
UE5 Parole et conflictualité	18h
- CP : Sociologie : Les rapports à la parole en prison ; quelle parole sur l'après-prison ?	3h
- CP : Philosophie : Les conditions d'une parole efficace ou opérante.	3h
- CP : Théâtre : ateliers de prise parole.	6h
- CD : Sociologie : Ce que produit la langue administrative.	3h
Volume horaire des enseignements	90h
Module d'analyse de pratique professionnelle encadrée ou d'un mémoire	35h
Volume horaire global de la formation	125 heures

Diplôme Universitaire Sens de la peine et analyse de pratiques

Classe entière

REFERENCE : 04SC022K

Formation continue intégrée

CALENDRIER DE LA FORMATION

Année universitaire

JOUR FERIE	
COURS	
EXAMENS ET SOUTENANCE	
Webconférence	
SUIVI PEDAGOGIQUE	

SEPTEMBRE 2022						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2022						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2022						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2022						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JANVIER 2023						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2023						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2023						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL 2023						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 2023						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2023						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2023						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT 2023						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2023						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

IMPORTANT
<p>Module 1 : Anthropologie. Lieu : Dijon Présentiel : 9-10 novembre 2022 Visioconférence : matinée des 16 novembre et 30 novembre</p>
<p>Module 2 : Sécurité et dangerosité Lieu : Agen Présentiel : 7-8 décembre 2022 Visioconférence : matinée des 14 décembre et 18 janvier 2023</p>
<p>Module 3 : Commun et reconnaissance Lieu : Agen Présentiel : 1-2 février 2023 Visioconférence : matinée des 8 et 15 mars</p>
<p>Module 4 : Laïcité et neutralité Lieu : Agen Présentiel : 22-23 mars 2023 Visioconférence : matinée des 29 mars et 5 avril</p>
<p>Module 5 : Échanges de pratique professionnelle Lieu : Dijon Présentiel : 12 et 13 avril</p>
<p>Module 6 : Parole et conflictualité Lieu : Dijon Présentiel : 10-11 mai Visioconférence : matinée du 24 mai</p>
<p>Évaluations : Lieu : Dijon Présentiel : 28-29 juin 2023</p>

* Calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié

Diplôme Universitaire Sens de la peine et analyse de pratiques

REFERENCE : 04SC022K

Formation continue intégrée

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2022/2023

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Lettres et Departement INFO COM</p> <p>Responsable pédagogique Jean-Philippe PIERRON Professeur des universités Jean-Philippe.Pierron@u-bourgogne.fr</p> <p>Co-responsable pédagogique Bertrand KACZMAREK Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches "Sociétés, Sensibilités, Soins" (UMR LIR3S) Bertrand.Kaczmarek@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Laetitia TERREAU / Tél : 03 80 39 51 68</p> <p>Ingénieur de formation Franck DUBOIS / Tél : 03 80 39 36 67</p> <p>Adresse de contact formation.continue-lettres.philo@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

- Dispenser une formation pluridisciplinaire qui permette aux participants d'analyser plus efficacement leurs pratiques, grâce à la mise à disposition des connaissances et des méthodes des sciences humaines.
- Organiser sur le terrain des ateliers d'analyse de pratiques.
- Développer une formation qui s'appuie largement sur l'expérience des personnels et des condamnés.
- Susciter une culture commune entre intervenants différents : professionnels de l'Administration Pénitentiaire, soignants, enseignants, aumôniers, et toute personne intervenant auprès des personnes condamnées ou projetant de le faire.
- Constituer progressivement une banque de récits, analyses et témoignages de personnels et d'anciens détenus.

PUBLIC

- Personnels de l'Administration Pénitentiaire et du ministère de la Justice ;
- Partenaires de l'Administration Pénitentiaire : soignants, enseignants, aumôniers et intervenants associatifs, ou toute personne se préparant à assumer ces fonctions ;
- Étudiants envisageant les métiers de la Justice
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle Emploi

PRE-REQUIS

- Niveau du Baccalauréat et 3 années d'expériences au sein de l'administration pénitentiaire.
- élèves au sein d'une promotion de l'ENAP
- Titulaires du Baccalauréat
- Titulaires d'un Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
- Titulaires d'une capacité en Droit

FORMATEURS

- Enseignants-Chercheurs dans les domaines de philosophie, sociologie, psychologie, droit, histoire
- Professionnels des métiers de la Justice
- Comédiens et chargés de médiation en politiques publiques

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 125 heures de cours (les 2/3 ont lieu en présentiel)
- > 90 heures de Travaux Dirigés (notamment : encadrement des ateliers ou des mémoires et évaluation)
- > Les 125 heures ont lieu en 5 sessions de 2 jours ; 2 sessions à l'Université de Bourgogne, 3 à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire
- Entre chaque session, 2 demi-journées en visio-conférence.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Mise en situation
- Animation d'ateliers en établissements pénitentiaires ou en milieu ouvert

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion Wi-Fi
- Accès aux bibliothèques de l'Université de Bourgogne et à sa bibliothèque numérique (Service Commun de Documentation, ainsi qu'à celle de l'ENAP).

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

- Modalités d'accès à l'année de formation : sur dossier.
- > Le calendrier de la formation est adapté en conséquence.

L'admission est conditionnée par la réussite à une épreuve probatoire comportant l'examen d'un dossier (détail des pièces à fournir sur le dossier d'instruction préalable à la candidature).
Les étudiants salariés peuvent suivre la formation sur 2 ans

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation est composée de deux éléments :

- Organisation et analyse d'un atelier de réflexion ; ou rédaction d'un mémoire
- Examen écrit ou oral portant sur les enseignements reçus

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

En complément de la formation dispensée au sein de l'École Nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), cette formation continue est intégrée au programme de l'ENAP dans le cadre de la formation tout au long de la vie des personnels et agents. Cette formation offre une confrontation à l'hétérogénéité des pratiques et alimente l'enrichissement professionnel pour participer au développement des compétences attendues : des connaissances juridiques et techniques intégrées à la dimension sécuritaire tout en permettant de favoriser la contribution personnelle à la réinsertion des personnes détenues, permettant de remplir un très large éventail de tâches assigné aux professionnels.

Capitaliser le savoir-faire et la parole des agents tout en amorçant une culture d'analyse de pratiques.

- Recueillir la parole d'anciens détenus pour y faire réagir les personnes actuellement détenues.
- Former des agents capables de prolonger et d'animer cette réflexion dans les établissements à long terme, auprès des agents comme des personnes détenues.

Les compétences en lien avec le domaine d'enseignement :

Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique de la pratique professionnelle – en s'appuyant sur des éléments de connaissance de l'environnement professionnel.

- Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontés les apprenants dans leur pratique professionnelle.

- Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet de pratique professionnelle, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.

Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les métiers des personnels de surveillance offrent une grande diversité de postes à des niveaux de responsabilité différents exercés en qualité de surveillant, surveillant brigadier, premier surveillant, major, lieutenant, capitaine ou commandant pénitentiaire. En effet, les surveillants pénitentiaires peuvent évoluer vers des postes d'encadrement (premiers surveillants et majors) puis accéder à des postes de commandement (lieutenant, capitaine, commandant pénitentiaire) et avoir accès à des fonctions spécialisées telles que formateur des personnels, moniteur de sport ou encore en qualité de membre d'une équipe régionale d'intervention et de sécurité (ERIS).

<https://www.enap.justice.fr/surveillant-penitentiaire>

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Formation réalisée en partenariat avec l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire.

<https://www.enap.justice.fr/>

Avec le concours des Directions Inter-régionales des services pénitentiaires (DISP) Auvergne-Rhône-Alpe, Grand-Centre Dijon et Sud-Est Marseille
Site web : <http://www.justice.gouv.fr/>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>

Master Cybersécurité

Classe entière

REFERENCE : 70OD522K

Alternance hors-apprentissage

CALENDRIER DE LA FORMATION

Année universitaire 2022/2023

JOUR FERIE
COURS
EXAMENS ET SOUTENANCE
ENTREPRISE

SEPTEMBRE 2022						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2022						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2022						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2022						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JANVIER 2023						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2023						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2023						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL 2023						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 2023						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2023						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2023						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT 2023						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2023						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

* Calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié

Master Cybersécurité

Classe entière

REFERENCE : 70OD522K

Alternance hors-apprentissage

CALENDRIER DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

JOUR FERIE
COURS
EXAMENS ET SOUTENANCE
ENTREPRISE

SEPTEMBRE 2023						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2023						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2023						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2023						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2024						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2024						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS 2024						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2024						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI 2024						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN 2024						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2024						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2024						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2024						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

* Calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié

Description du projet		
Création d'une Formation <input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation d'une Formation <input type="checkbox"/>	Modularisation d'une formation <input type="checkbox"/>
Niveau de formation	niveau Baccalauréat	
Type de formation :	Formation initiale et continue	
Commanditaire :	Administration pénitentiaire	
Secteur professionnel :	Métiers de la Justice	
Public visé :	Toute personne intervenant en milieu pénitentiaire ou s'intéressant à cette question : professionnels ou bénévoles en activité ou étudiants envisageant les carrières pénitentiaires et de la justice. Les agents surveillants étant recrutés avec un Brevet des Collèges pour entrer à l'ENAP	
Date d'ouverture souhaitée :	nov-22	

Problématique et contexte :	
<p><i>L'enjeu principal de la peine d'emprisonnement contemporaine est de donner davantage de contenu à la relation carcérale. L'institution travaille en ce sens, via notamment la réflexion menée sur le "surveillant acteur". La formation vise donc à nourrir la réflexion de toute personne intervenant en prison tout en l'aidant à proposer une démarche réflexive au sein des établissements pénitentiaires.</i></p>	
Enjeux et potentiel du projet :	Analyse de l'existant :
<p><i>Permettre aux intervenants en milieu pénitentiaire d'analyser plus efficacement leurs pratiques, grâce à la mise à disposition des connaissances et des méthodes des sciences humaines sur le sujet. L'accueil réservé par les stagiaires lors des premières formations laisse entendre un potentiel important, le DU venant répondre à une attente réelle des personnels. Après une phase de développement sur les secteurs Centre/Sud Est de la France, la formation pourra être déployée au bénéfice des établissements de la France entière</i></p>	<p><i>Mis à part certaines formations proposées en "communication non violente", aucune autre formation fondée sur les sciences humaines n'existe en France car les formations disponibles sont avant tout juridiques ou techniques. Ce fut le point d'intérêt initial porté par les représentants de l'ENAP et des établissements pénitentiaires vers cette formation.</i></p>

Organisation prévue :
<p><i>5 modules de deux journées consécutives sur site (3 à l'ENAP, 2 en Bourgogne). Entre chaque période, 2 demi-journées en visio. Les cours sont animés par 12 intervenants environ. La formation débouche de préférence sur la réalisation d'un atelier d'analyse de pratique en établissement pénitentiaire (plutôt que sur un mémoire) mené par le stagiaire. L'évaluation de l'étudiant porte sur l'animation et l'analyse de l'atelier ou à défaut sur la rédaction d'un mémoire.</i></p>

Etude de faisabilité :	
Faisabilité Technique, économique et budgétaire ou calendaire :	Risques et facteurs clefs de succès :
<p><i>Les intervenants s'engagent à assurer les cours. 3 Directions interrégionales pénitentiaires (Dijon, Marseille, Lyon) s'engagent à financer les frais de formation de leurs personnels participant au DU. La formation devrait pouvoir débuter en novembre au plus tard. Les fondamentaux déployés auparavant sur d'autres secteurs d'activités, illustrent une meilleure interconnaissance des professions entre elles et favorisent les évolutions professionnelles plus sereines au sein de la branche.</i></p>	<p><i>L'enjeu principal est celui de la communication: pour cela, sont programmées des journées de présentation aux personnels (2 par DI), et la DAP s'engage à en faire la promotion. Le risque principal, constitué par une certaine prévention du milieu pénitentiaire doutant de la pertinence concrète des sciences humaines est anticipé en concertation avec l'ENAP et les services de formation des Directions interrégionales en adaptant des supports aux personnels ; par exemple une vidéo programmée en concertation avec la Direction du Numérique - Pédagogie Numérique et Ressources de l'Université de Bourgogne.</i></p>

Avis du RP :
Date :
Avis :

Avis de du Directeur de composante :
Date :
Avis :

Avis du Directeur du SEFCA :
Date :
Avis :

Diplôme Universitaire Sens de la peine et analyse de pratiques

Une formation pluridisciplinaire qui permette aux participants d'analyser plus efficacement leurs pratiques, grâce à la mise à disposition des connaissances et des méthodes des sciences humaines et de dispositifs permettant l'acquisition d'une culture commune entre les corps de métiers

- Objectif :**
- > Dispenser une formation pluridisciplinaire qui permette aux participants d'analyser plus efficacement leurs pratiques, grâce à la mise à disposition des connaissances et des méthodes des sciences humaines.
 - > Organiser sur le terrain des ateliers d'analyse de pratiques.
 - Développer une formation qui s'appuie largement sur l'expérience des personnels et des condamnés.
 - > Susciter une culture commune entre intervenants différents : professionnels de l'Administration Pénitentiaire, soignants, enseignants, aumôniers, et toute personne intervenant auprès des personnes condamnées ou projetant de le faire.
 - > Constituer progressivement une banque de récits, analyses et témoignages de personnels et d'anciens détenus.
- Public :**
- > Personnels de l'Administration Pénitentiaire et du ministère de la Justice ;
 - > Partenaires de l'Administration Pénitentiaire : soignants, enseignants, aumôniers et intervenants associatifs, ou toute personne se préparant à assumer ces fonctions ;
 - > Étudiants envisageant les métiers de la Justice
 - > Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle Emploi
- Contenu :**
- > Capitaliser le savoir-faire et la parole des agents tout en amorçant une culture d'analyse de pratiques.
 - > Recueillir la parole d'anciens détenus pour y faire réagir les personnes actuellement détenues.
 - > Former des agents capables de prolonger et d'animer cette réflexion dans les établissements à long terme, auprès des agents comme des personnes détenues.

Formation réalisée en partenariat avec l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire.
<https://www.enap.justice.fr/>

Avec le concours des Directions Inter-régionales des services pénitentiaires (DISP) Auvergne-Rhône-Alpe, Grand-Centre Dijon et Sud-Est Marseille
Site web : <http://www.justice.gouv.fr/>

Vérification du projet :			
<u>Documents de présentation du projet aux instances :</u>			
<input type="checkbox"/> Validé par le RP		le __ / __ / ____	
<u>Présentation du projet aux instances :</u>			
Vérification N°1	Projet présenté à	Franck DUBOIS Chargé d'ingénierie de formation	
	Date :	17/09/2021	
	Avis retourné :	Formation à fort potentiel. Vérifier l'acceptation par l'ENAP et Directions des services de formation de l'administration pénitentiaire + Benchmark indispensable sur toute offre en France	
Vérification N°2	Projet présenté à	Intervenants potentiels assurant une complémentarité disciplinaire pour	
	Date :	15/12/2021	
	Avis retourné :	Depuis la crise sanitaire, les personnels n'envisagent plus d'évolution de carrière au sein de l'administration pénitentiaire. Ce programme de formation semble offrir des perspectives de poursuites réalistes et encourageantes aux yeux des Directions	
Vérification N°3	Projet présenté à	Direction ENAP (M Paul MBANZOULOU) DISP Dijon (Mme PETIT) DISP Lyon	
	Date :	02/03/2022	
	Avis retourné :	Soutien à cette nouvelle typologie de formation > feu vert pour réalisation d'une courte vidéo à destination des surveillants et référencement dans les plans de formations	
Vérification N°4	Projet présenté à	Conseil UFR Lettres & Philosophie	
	Date :		
	Avis retourné :		
<u>Vérification du projet d'action courte :</u>			
<input checked="" type="checkbox"/> Validé par l'ingénieur		le 13/ 03 / 2022	
Validation du projet :			
Critères de validation fixes :	Résultat visé :	Résultat Effectif :	Critère satisfait
Taux de satisfaction			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Taux de placement			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Critères de validation Ciblés :	Résultat visé :	Résultat Effectif :	Critère satisfait
.....			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
.....			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<u>Modifications à prévoir / commentaires :</u>			
Décision Finale			
Validation définitive du Projet :		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Budget prévisionnel

	quantité	tarif unitaire	total
heures à payer CM	82	62,11	5093,02
heures à payer TD	41	41,41	1614,99
heures à payer encadrement ateliers/mémoires	90	41,41	4348,05
heures à payer coord.ad	20	41,41	828,2
hébergement	26		2080
repas	72	25	1800
déplacement	???		0
matériel	300		300
autres dépenses			0
Total dépenses			16064,26
Prélèvements			4819,278
Marge			
Sommes des dépenses			21061
Tarif individuel de formation (pour minimum 7 participants)			2500

4h
TD/stagiaire
mémoire +
2h TD pour
l'évaluation =
90h

Tarif individuel proposé en CA	
--------------------------------	--

Proposition financière DU Sens de la peine et analyse de la pratique

CHARGE ENSEIGNEMENT

	heures CM	équivalent heures TD	coût complets HTD	TOTAL
enseignement uB	81	121,5	88,50 €	10 753 €
intervenant hors uB		144	59,29 €	8 538 €
coordo - RP uB		20	88,50 €	1 770 €
TOTAL heures enseignement uB		285,5		21 061 €

gestion administrative SEFCA : 100 € /stagiaires **1 500 €**

prévision nb de stagiaires : 15 0 €

gestion administrative SEFCA :

gestion développement de la formation

gestion logistique

gestion des candidatures

suivi assiduité

pré-facturation

charges matérielles diverses

frais de mission ou de fonctionnement divers évalués **4 005 €**

reprographie, ouvrages... 5 €/participants 50 €

accueil café 5 75 €

missions = AR Dijon-Agen + déjeuners + hébergements 3 880 €

TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT **26 566 €**

+ inscription administrative des candidats : 0 € /stagiaires* 0 €

COUT TOTAL FORMATION 26 566 €

TARIF PAR STAGIAIRE sans plus value 1 771 €

Tarif par stagiaire au sein d'une promotion : 2500€

23 jours de formations

COUTS FIXES FORMATION = 21061 €

+ 100€/stagiaires de frais supplémentaires

TARIF préconisé : 2500 €

Nb mini de participants : 7

Promotion moyenne de 15 stagiaires

Accueil maximal de 20 stagiaires

dont

24 941 € frais fixes + €/stagiaires de frais

pas d'IA dans le cadre d'une action courte

REPARTITION FINANCIERE INTERNE UB : Une action courte doit être à l'équilibre financier !

RECETTES TOTAL = 26 566 €

8%UB 2 125 €

19%SEFCA 5 048 € soit

gestion des heures SEFCA 0 € soit 57,5 HTD x 48,82€

charges fonctionnement + mission 4 005 €

reste pour la composante 15 388 €

336,50 € /stagiaire

Reste pour la composante sur le prix de vente (15 x 2500 euros) 23 370 €

Type de diplôme :	DIPLOME UNIVERSITAIRE				année
Domaine :	Philosophie, éthique				DU
Mention :	Philosophie				
Intitulé du diplôme :	Sens de la peine et analyse de pratiques				
Volume horaire	90h	35h			125 h
	cours magistraux	travaux dirigés : pratique professionnelle	travaux pratiques	cours intégrés	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais		

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Responsable pédagogique Jean-Philippe PIERRON Professeur des universités Jean-Philippe.Pierron@u-bourgogne.fr</p> <p>Co-responsables pédagogiques</p> <p>Bertrand KACZMAREK Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches "Sociétés, Sensibilités, Soins" (UMR LIR3S) Bertrand.Kaczmarek@u-bourgogne.fr</p> <p>Guillaume BRIE Enseignant-chercheur en sociologie à l'ENAP Responsable du centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP) guillaume.brie@justice.fr</p>	<p>Assistante de formation Laetitia TERREAU / Tél : 03 80 39 51 68</p> <p>Ingénieur de formation Franck DUBOIS / Tél : 03 80 39 36 67</p> <p>Adresse de contact formation.continue-lettres.philo@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement :	UFR Lettres et Philosophie

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Dispenser une formation pluridisciplinaire qui permette aux participants d'analyser plus efficacement leurs pratiques, grâce à la mise à disposition des connaissances et des méthodes des sciences humaines ;

Organiser sur le terrain des ateliers d'analyse de pratiques ;

Développer une formation qui s'appuie largement sur l'expérience des personnels et des condamnés ;

Susciter une culture commune entre intervenants différents : professionnels de l'AP, soignants, enseignants, aumôniers, et toute personne intervenant auprès des personnes condamnées ou projetant de le faire ;

Constituer progressivement une banque de récits, analyses et témoignages de personnels et d'anciens détenus.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Cette réflexion, sur le milieu carcéral, par les connaissances acquises et par les échanges qui la nourrissent, permet à chaque participant de renouveler et d'approfondir sa pratique et son métier, favorisant ainsi son évolution de carrière.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

En complément de la formation dispensée au sein de l'Ecole Nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), cette formation continue est intégrée au programme de l'ENAP dans le cadre de la formation tout au long de la vie des personnels et agents. Cette formation offre une confrontation à l'hétérogénéité des pratiques et alimente l'enrichissement professionnel pour développer une analyse de sa pratique susceptible d'assurer une meilleure prise en charge de la population pénale tout en rendant l'exercice du métier plus intéressant.

Les compétences en lien avec le domaine d'enseignement

Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique de la pratique professionnelle – en s'appuyant sur des éléments de connaissance de l'environnement professionnel ;

Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontés les apprenants dans leur pratique professionnelle ;

Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet de pratique professionnelle, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.

Modalités d'accès à l'année de formation :

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent justifier un niveau baccalauréat.

L'admission est conditionnée à la réussite à l'examen d'un dossier (détail des pièces à fournir sur le dossier d'instruction préalable à la candidature).

La capacité d'accueil est de 18 places.

Les étudiants salariés peuvent suivre la formation sur 2 ans.

Les étudiants étrangers candidats peuvent candidater dans les mêmes conditions que les candidats français, toutefois avec un dossier spécifique à retirer auprès du SEFCA. L'acceptation administrative de leur candidature est soumise à la validation de leur demande par le service des Relations Internationales et dépend du pays d'origine du candidat et des conditions spécifiques liées à ce pays et des prérequis décidés en conseil de composante (exemple : niveau de maîtrise de la langue française, délivrance de certificats médicaux, etc).

■ Formation continue

La spécialité est ouverte à la formation continue et pour les individus participant, par exemple, au plan de développement des compétences de leur entreprise ou de leur administration.

L'obtention du diplôme en formation continue est accessible :

- aux demandeurs d'emploi,
- dans le cadre d'une reconversion professionnelle, d'une remise à niveau.

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Les auditeurs libres sont acceptés après accord des responsables de la formation. L'inscription en auditeur libre est à formaliser auprès de la scolarité de l'UFR Lettres et Philosophie.

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des enseignements / calendrier approximatif :

Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

UE 1	Discipline	Question associée	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Anthropologie de la peine	Philosophie (CP)	Les paradoxes de la peine : faut-il faire souffrir pour punir ?	3h					Epreuve commune à toutes les UE à la fin de l'année de formation (CT)	Epreuve commune à toutes les UE (CT)			
	Philosophie (CP)	Ce que signifie être coupable	3h									
	Sociologie (CP)	Quelles sont les fonctions sociales de la souffrance pénale ?	3h									
	Histoire (CD)	Trajectoire de l'idée de pénitence : l'approche chrétienne	3h									
	Théologie islamique (CD)	Quel sens pour la peine et la souffrance en	3h									

		islam ?										
	Philosophie (CP)	L'anthropologie contemporaine de l'AP : forces et faiblesses	3h									
TOTAL matière			18h									

UE 2	Discipline	Question associée	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Sécurité et dangerosité	Sociologie (CP)	Le rôle des notions de risque et de danger dans l'identité professionnelle	3h					Epreuve commune à toutes les UE à la fin de l'année de formation (CT)	Epreuve commune à toutes les UE			
	Sociologie (CP)	L'évaluation de la dangerosité : conséquences sur les pratiques professionnelles et les parcours des détenus	3h									
	Sociologie (CP)	Quelles violences en détention ? Analyse pour détenus violents	3h									
	Philosophie (CP)	Que produit le recours à la procédure ? Efficacité et biais	3h									
	Droit (CD)	Notion de protection juridique : de la protection des victimes à l'effet de parapluie	3h									
	Philosophie (CD)	La place du risque dans la relation carcérale	3h									
TOTAL matière			18h									

UE 3	Discipline	Question associée	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
La peine comme acte de reconnaissance	Philosophie (CP)	Qu'avons-nous de commun avec les condamnés ? Quel lien social pour quelle peine ?	3h					Epreuve commune à toutes les UE à la fin de l'année de formation (CT)	Epreuve commune à toutes les UE (CT)			
	Philosophie (CP)	La notion de reconnaissance	3h									
	Philosophie (CP)	La détention peut-elle être un espace commun ? Reconnaissance et relation asymétrique	3h									
	Sociologie (CP)	Hors de France : la place du commun en détention : approche comparée	3h									
	Sociologie (CD)	La peine comme déli de reconnaissance	3h									
	Philosophie (CD)	La radicalisation, quête de reconnaissance ?	3h									
TOTAL matière			18h									

UE 4	Discipline	Question associée	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Laïcité et neutralité	Sociologie (CP)	A quoi sert le religieux en détention ?	3h					Epreuve commune à toutes les UE à la fin de l'année de formation (CT)	Epreuve commune à toutes les UE (CT)			
	Psychologie (CP)	Neutralité affective et identité professionnelle	3h									
	Philosophie (CP)	Distinction du sacré, du spirituel et du religieux	3h									
	Philosophie (CP)	Les diverses conceptions de la laïcité : influence sur la conception de la peine	3h									
	Droit (CD)	Y'a-t-il une spécificité de la laïcité pénitentiaire ?	3h									
	Philosophie (CD)	Peut-on tenir un discours rationnel sur le religieux ?	3h									
TOTAL matière			18h									

UE 5	Discipline	Question associée	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Parole et conflictualité	Sociologie (CP)	Les rapports à la parole en prison : quelle parole sur l'après-prison ?	3h					Epreuve commune à toutes les UE à la fin de l'année de formation (CT)	Epreuve commune à toutes les UE (CT)			
	Philosophie (CP)	Les conditions d'une parole efficace ou opérante	3h									
	Théâtre (CP)	Ateliers de prise de parole	9h									
	Sociologie (CD)	Ce que produit la langue administrative	3h									
TOTAL Matières			18h									

UE 6	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Module analyse et échanges de pratique professionnelle	Philo SHS (CP)		10,5h				Epreuve commune à toutes les UE à la fin de l'année de formation (CT)	Epreuve commune à toutes les UE (CT)			
	Médiation (CP)		10,5h								
	Supervision et échanges de pratiques (CP)		14h								
TOTAL matière			35h								

TOTAL année DU	90	35									
-----------------------	-----------	-----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- (1) CT = Contrôle terminal
 (2) CP = Cours dispensés en présentiel
 (3) CD = Cours dispensés en distanciel

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux contrôles de connaissances sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université :

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/ma-scolarité-et-mon-calendrier-universitaire/ma-scolarité.html>

Les enseignements sont dispensés en présentiel et en distanciel. Les mentions « CP » (cours en présentiel) et « CD » (cours en distanciel) sont précisées sur chaque discipline dans le tableau d'enseignement ci-dessus.

● **Sessions d'examen**

L'évaluation (CT) est constituée d'un mémoire **OU** d'un rapport analysant un atelier de réflexion mené sur site en présence et accompagné d'un enseignant. Le rapport est soutenu lors de la session de juin, devant les autres apprenants.

ABSENCE AUX EXAMENS :

Les absences lors des examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2).

Une session 2 est prévue dans les 4 mois qui suivent les résultats de la première session pour les étudiants qui n'auront pas obtenu 10 à l'évaluation unique de la session 1.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Dans la mesure où il n'y a pas d'évaluation sur chaque UE ni sur chaque matière, il n'y a pas de compensation entre UE et entre matières.

CAPITALISATION : L'évaluation est validée, c'est-à-dire définitivement acquises lorsque l'apprenant a obtenu une note supérieure ou égale 10/20.

Le redoublement n'est pas un droit mais il est possible. Il doit faire l'objet d'un accord pédagogique écrit par le responsable de formation. Le redoublement induit le suivi obligatoire de la préparation du mémoire ou de l'atelier, et seulement ce module.

La demande de redoublement peut se faire par écrit jusqu'au 31 juillet, date limite.